

MAIRIE DE CABOURG

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :

CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

MONSIEUR LE MAIRE
 MAIRIE DE CABOURG
 Avenue de la mer

 14390 CABOURG

Prélèvement du : mercredi 26 juin 2024 à 14h40
Code Sise du prélèvement 00238811
Installation Unité de distribution CABOURG
Nom du point de surveillance PC1 CABOURG
Localisation exacte ESPACE CABOURG 1901, AVENUE DE LA DIVETTE
Commune CABOURG

Prélevé par :
Type visite : D1 EN DISTRIBUTION
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Couleur (qualitatif)	0 -				
Odeur (qualitatif)	0 -				
Saveur (qualitatif)	0 -				
Température de l'eau	18,6 °C				25,00
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,31 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,33 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire effectuée par : LABEO Frank Duncombe

Référence laboratoire : E.2024.11885-1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,12 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Titre alcalimétrique	<0,10 °f				
Titre alcalimétrique complet	30,8 °f				
Titre hydrotimétrique	32,9 °f				
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	705 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,020 mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	7,97 mg/L		50,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Fluorures mg/L	0,21 mg/L		1,50		

Zone desservie

Cette unité de distribution alimente tout ou partie des communes de :
CABOURG

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00238811)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code de la Santé Publique, cette information doit être portée à la connaissance du public par affichage en mairie. Les résultats sont consultables sur internet: www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le technicien sanitaire en chef

Signé

Camille MOREL